



Athénée Royal Meuse-Condroz site de Ciney

Internat annexé

Table des matières

- 1 : Démarches mises en œuvre pour la gestion d'une population scolaire hétérogène. (Page 4)
- 2 : Les initiatives prises en matière d'éducation et de savoir-vivre, de rythme de vie, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé et à l'environnement. (Page 4)
- 3 : Mesures prises pour assurer le suivi scolaire et la collaboration avec les établissements d'enseignement. (Page 5)
- 4 : Les modalités d'organisation des animations socioculturelles et sportives dans le cadre de l'éducation aux loisirs. (Page 5)
- 5 : Les démarches entreprises pour faciliter le soutien et la réussite des élèves en difficulté d'apprentissage. (Page 6)
- 6 : Mesures particulières mises en œuvre au profit des élèves peu adaptés aux exigences de la vie scolaire et sociale. (Page 6)
- 7 : La liaison avec la famille. (Page 6)

L'internat annexé à l'Athénée royal Meuse-Condroz est situé dans l'enceinte du domaine principal de cet établissement, Square O. Bertrand, 1 au cœur de la ville de Ciney, l'endroit est cependant calme et verdoyant.

L'accès aisé par le chemin de fer ou les différents axes routiers permet d'accueillir des élèves en provenance de toutes les régions.

Notre internat pour jeunes filles et jeunes gens offre aux élèves internes une structure d'hébergement confortable et un accompagnement éducatif et pédagogique.

Chez nous, vous trouverez un accueil, un état d'esprit, un art de vivre, un climat de confiance, un sens des responsabilités.

De par sa taille moyenne, la capacité d'hébergement étant de 72 élèves, l'ambiance y est chaleureuse et familiale.

Réussir sa scolarité et son intégration sociale dans un climat calme et serein... où les maîtres mots sont : communication, écoute, solidarité, tolérance et convivialité.

A l'internat, notre action est à la fois pédagogique, récréative, sportive et culturelle.

Les élèves internes sont encadrés et suivis par une équipe éducative dévouée, disponible et compétente.

1 : Les démarches mises en œuvre pour la gestion d'une population scolaire hétérogène.

Une organisation claire.

A chaque endroit sa finalité : dans la salle de jeux - on joue, dans la salle TV - on lit ou on regarde la télévision, la salle de détente est l'endroit où l'on échange des idées, la chambre est un endroit pour soi.

Les élèves savent ce que nous attendons d'eux suivant l'endroit où ils se trouvent et respectent les règles inhérentes à chaque endroit.

Nous restons attentifs aux paroles et aux gestes échangés. Nous ne tolérons pas les moqueries « même pour jouer ».

Nous sommes toujours prêts à intervenir rapidement privilégiant la prévention à la répression.

2 : Initiatives prises en matière d'éducation et de savoir-vivre, de rythme de vie, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé et à l'environnement.

Nos devises... parmi d'autres : « Montrer l'exemple en toute chose » « Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'ils te fassent » « Privilégions la confiance et le dialogue »

Définir des règles précises, clairement énoncées et stables dans le temps.

Le « vivre ensemble » passe par un immense respect des gens et des lieux où l'on vit. Un endroit rangé et propre sera plus facilement respecté.

Nous incitons les élèves à trier les déchets, les piles, les cartouches d'encre vides.

Nous sommes justes dans nos propos et nos actes, nous dosons les sanctions en fonction des faits reprochés.

Nous jonglons entre une certaine liberté de gestion du temps tout en imposant des limites respectables (exemples : les douches, l'heure du coucher...) pour tendre vers une saine et belle autonomie.

Nous restons vigilants quant à la bonne compréhension des diffusions sur les différents médias en créant des discussions qui tournent parfois en débats et controverses. (Tous les sujets peuvent être abordés)

En fait d'éducation à la santé, nous proposons à nos élèves des repas équilibrés et variés avec de sains petits déjeuners.

3 : Mesures prises pour assurer le suivi scolaire et la collaboration avec les établissements d'enseignement.

L'équipe éducative est compétente. Chaque membre de l'équipe l'est dans un domaine bien précis en fonction de sa formation (les langues, le français, les sciences...) Les éducateurs sont disponibles et apportent un soutien efficace aux élèves.

Nous organisons une étude de 17h00 à 18h30, dans le calme.

Etude en chambre mais non moins surveillée, pour les élèves autonomes face à leur travail. Etude commune pour les plus jeunes ou les élèves en échec scolaire.

Nous offrons la possibilité d'une seconde étude en soirée si nécessaire.

Nous signons le journal de classe, contrôlons les devoirs et interrogeons les élèves par coup de sonde.

Nous apportons une explication complémentaire en cas de besoin.

Les copies des bulletins sont classées et nous permettent de constater l'évolution du travail de l'élève tout au long de l'année scolaire et de pallier, si possible, aux difficultés.

Nous organisons des cours de rattrapage en langue, obligatoires en cas d'échec.

Les élèves disposent de l'outil informatique pour toutes les recherches utiles.

L'élève interne a aussi l'avantage de pouvoir collaborer pour les devoirs, avec d'autres qui sont dans la même classe ou de fréquenter des élèves plus âgés qui sont passés par les mêmes sections.

Nous encourageons ce « parrainage » et l'aide qu'ils peuvent s'apporter entre eux.

Nous sommes en contact permanent avec les établissements scolaires fréquentés par nos élèves et nous souhaitons que les élèves en soient informés.

Pour cela en début septembre, nous organisons une rencontre où sont conviés, les Directions des écoles, l'équipe éducative de l'internat et nos élèves internes.

Le but de cette rencontre est de faire comprendre aux élèves qu'ils sont « suivis » et que les établissements scolaires et l'internat ont les mêmes objectifs et des règles connues et acceptées par les différentes parties.

Tout problème provoque automatiquement un échange par téléphone, ou par mail et en cas de besoin, une rencontre entre les directions et/ ou les professeurs et /ou les équipes éducatives (discipline, comportement inadapté ou inquiétant, manque d'étude ou de travail...)

4 : Les modalités d'organisation des animations socioculturelles et sportives dans le cadre de l'éducation aux loisirs.

En soirée, nous proposons des activités sur site, en petits groupes : jeux de société (loup garou, atmosfear, cartes...) des tournois de tennis de table, de baby-foot...ou plus sportivement, une séance de musculation.

Quand la météo le permet, nous organisons des matchs de sports « ballon », tournoi de pétanque, badminton...

Nous constatons qu'en ces instants de détente, de simples groupes de discussion se forment.

L'après-midi du mercredi nous organisons des sorties « plus culturelles » auxquelles nous conseillons fortement aux élèves d'assister (moutarderie Bister, parfumerie Delforge, Pataphonie, grottes de Dinant, écluse de Waulsort...), des sorties récréatives (cinéma, golfy, bowling...) et sportives (équitation, karting, natation, tir à l'arc...)

Les rencontres inter-internats permettent aux élèves de goûter à une forme de compétition sportive ou intellectuelle et aussi d'échanger leurs idées.

5 : Les démarches entreprises pour faciliter le soutien et la réussite des élèves en difficulté d'apprentissage.

Dans la vie de tous les jours, nous valorisons nos élèves : « il est peu de réussites faciles, et d'échecs définitifs » Marcel Proust

Nous favorisons l'entraide, du « grand » vers le plus jeune, de celle ou celui doté d'une certaine (aisance) facilité d'étude vers celui ou celle qui éprouve des difficultés...sans oublier la ou le motivé vers celui ou celle tenté(e) d'abandonner la partie.

Les élèves qui sont en difficulté en langue par exemple, bénéficient de cours de rattrapage. Ces cours ne sont pas obligatoires excepté si l'élève est en échec.

6 : Mesures particulières mises en œuvre au profit des élèves peu adaptés aux exigences de la vie scolaire et sociale.

Notre volonté est de créer un climat familial au sein de notre internat.

Nous privilégions le dialogue entre tous (adulte/élève et élève/élève). Nous prônons la confiance en soi et en l'autre.

Nous essayons que personne ne reste sur le bord, nous insistons pour que les élèves soient actifs. Le jeu, le sport, le bricolage...ces activités favorisent les contacts et l'intégration de tous.

7 : La liaison avec la famille.

Le jour de la rentrée scolaire, les parents de nos élèves sont invités à rencontrer l'équipe éducative au complet. Ils installent leur enfant en chambre et partagent avec nous une collation maison.

Ces instants sont propices pour créer des contacts.

En début de chaque année (même pour les anciens élèves) nous remplissons un dossier d'inscription.

Sur ce dossier sont mentionnées et mises à jour toutes les coordonnées des personnes responsables des élèves, entre autres informations actualisées.

Par coordonnées, il faut entendre : l'adresse email, le numéro de téléphone fixe et les numéros de GSM.

Les échanges par mail sont fréquents et laissent une trace dans le cadre d'une autorisation spéciale, d'un retour anticipé, d'une absence justifiée.

Les échanges téléphoniques sont rapides et plus conviviaux.

Le journal de classe peut toujours servir de lien entre les parents et nous, cependant nous constatons que les parents des élèves des dernières années d'étude ne consultent plus le journal de classe de leur (grand) enfant.

Trois fois par année scolaire, les élèves reçoivent leur bulletin d'internat. Nous pointons dans celui-ci, leur comportement en général : la sociabilité, le langage, le respect (du matériel, des consignes, du règlement d'ordre intérieur), l'attitude face au travail, le comportement vis-à-vis des éducateurs, du personnel et des autres élèves, mais aussi le maintien à table, la ponctualité et le rangement de la chambre.

Ce Bulletin est un lien important entre la famille et l'internat.

Les parents des élèves peuvent rencontrer les éducateurs présents le dimanche soir ou le lundi matin, lors des rentrées à l'internat.

Nous sommes toujours disponibles sur rendez-vous.